



Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école secondaire Barthélemy-Joliette tenue le 15 septembre 2020 à l'agora de l'école.

SONT PRÉSENTES ET PRÉSENTS

Robert Jacob jr, directeur de l'école

PARENTS

Simon Chevette

Marie-Eve Ducharme

Évangéline Duhaime

Fléchelle Casabon

Sylvie Labelle

Véronick Beaulieu

Annie Martin

Nathalie Marcotte

Virginie Bolduc

Martine Soulières

PERSONNE DU PUBLIC

Secrétaire des rencontres : Marie-Josée Laporte, secrétaire d'école

La séance est ouverte à 18 heures.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Mme Sylvie Labelle il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que :

Proposé

Modifié

CEBJ – 200915- 010

2. Question(s) du public

Il n'y a personne du public.

MEMBRES DU PERSONNEL

Martin Casaubon, personnel enseignant

Carl Geoffroy, personnel enseignant

Patrick Léveillé, personnel enseignant

Yves Thibault, personnel enseignant

Ernesto Castro, personnel professionnel

ÉLÈVES

Loïc Lajoie, élève

Sally Genest, élève

PERSONNEL GESTIONNAIRE

Mélanie Beausoleil, gestionnaire administrative

Caroline Rondeau, directrice adjointe

Étienne Couture, directeur adjoint

Mathieu Aubin, directeur adjoint

3. Point(s) de la présidente

3.1 Courrier

Il n'y a aucun courrier.

Mme Marie-Eve Ducharme dépose son rapport annuel 2019-2020 et en fait une brève description.

4. Point(s) du représentant des élèves

Sally Genest fait part aux membres du CÉ de son expérience durant la période de confinement. Elle mentionne aussi que les élèves doivent s'adapter à être toujours dans la même bulle.

5. Point(s) de la direction

Monsieur Robert Jacob jr prend la parole en tant que nouveau directeur de l'école et fait le résumé de son parcours professionnel. Il présente aussi les trois directions adjointes présentes à la rencontre.

De plus, M. Jacob apporte des précisions sur le rôle que doivent tenir des parents élus sur un conseil d'établissement. Il mentionne que ces parents membres du CÉ sont là pour représenter l'ensemble des parents en toute objectivité pour le bien de l'ensemble des élèves, et ce, sans parti pris.

5.1 Activités avec ou sans dérangement à l'horaire (ANNEXE 5.1)

Un tableau est remis à chaque membre et la direction fait la description des activités.

Sur proposition de Mme Évangéline Duhaime, il est résolu à l'unanimité d'adopter les activités présentées.

CEBJ – 200915- 011

5.2 Loi 40

Un document sur la loi 40 est déposé. Monsieur Robert Jacob jr fait un résumé de ce document. Aucune question n'est posée.

5.3 Reddition de compte – Volet sexualité et orientation

Le document de reddition de compte – Volet sexualité et orientation est déposé. Monsieur Mathieu Aubin et Mme Caroline Rondeau présentent les grandes lignes de ce document. Quelques questions sont posées auxquelles Mme Rondeau et M. Aubin répondent.

Sur proposition de Mme Véronick Beaulieu, il est résolu à l'unanimité d'adopter la reddition de compte – Volet sexualité et orientation comme déposé.

CEBJ – 200915- 012

5.4 Réseau et Sûreté du Québec

Monsieur Étienne Couture explique que le Réseau fera la tournée des classes pour les élèves de la 1^{re} à la 5^e secondaire avec des thèmes différents et la sûreté du Québec fera la présentation du thème *Bal et après bal et alcool au volant* pour les élèves de la 5^e secondaire. Monsieur Étienne Couture précise qu'il y aura deux activités pour chacun des groupes. Aucune question n'est posée.

5.5 Maquette

Monsieur Robert Jacob jr explique les modifications apportées à la maquette considérant l'obligation de fermer des concentrations en raison de la COVID-19. Quelques questions sont posées.

5.6 COVID-19

Il est mentionné par monsieur Robert Jacob jr que les élèves, parents et membres de l'équipe école doivent faire preuve d'adaptation depuis le début de l'année scolaire. Une discussion est amorcée à ce sujet et quelques questions sont posées auxquels M. Jacob jr répond.

6. Rapport de la représentante du comité de parents

Madame Évangéline Duhaime précise qu'il a été surtout question de la loi 40 lors de leur dernière rencontre. De plus, elle mentionne que si un membre désire être la personne représentante sur le conseil d'administration elle accepterait de céder sa place.

7. Autre(s) point(s)

Aucun point n'est ajouté.

8. Date de la prochaine séance

La date de la prochaine séance sera fixée à la suite de l'assemblée générale des parents.

9. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de Mme Sylvie Labelle, il est résolu que la séance soit levée à 18 h 38.

CEBJ – 200915- 013

Robert Jacob jr
Directeur de l'école

Marie-Eve Ducharme
Présidente

Marie-Josée Laporte
Secrétaire de la séance